



HAL
open science

Démantèlement et abandon précoce d'un sanctuaire à Chartres/Autricum

Bruno Bazin, Stéphane Hérouin, Dominique Joly

► **To cite this version:**

Bruno Bazin, Stéphane Hérouin, Dominique Joly. Démantèlement et abandon précoce d'un sanctuaire à Chartres/Autricum. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, La fin des dieux, 71 (1), pp.13-24. hal-01932447

HAL Id: hal-01932447

<https://hal.science/hal-01932447>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Démantèlement et abandon précoce d'un grand sanctuaire à Chartres/*Autricum*

Bruno BAZIN, Stéphane HÉROUIN et Dominique JOLY

Mots-clés. *I^{er}-IV^e s. apr. J.-C., inachèvement, abandon précoce, inhumations, dépôts.*

Résumé. *Depuis 2006, des recherches sont menées sur les vestiges d'un important sanctuaire suburbain de Chartres/Autricum. L'édifice, qui se développe sur plus de 6 ha, est structuré par un quadriportique avec pavillons d'angle enserrant une cour de plus de 4,5 ha. Le temple n'est pour le moment pas localisé avec certitude, mais quelques observations archéologiques laissent envisager sa présence en semi-hors-œuvre du portique occidental.*

Les recherches actuelles concernent la zone de l'angle nord-est du quadriportique. Les maçonneries principales, conservées essentiellement en fondations, sont édifiées entre les années 70-120 apr. J.-C. Vers 120-130 apr. J.-C., la construction d'exèdres et d'absides est effectuée à l'est, le long du péribole.

L'édifice présente pour les périodes suivantes deux singularités. En premier, les éléments en lien avec la phase de fréquentation sont totalement absents du secteur fouillé et un hiatus chronologique est perceptible entre le dernier quart de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et la seconde moitié de ce siècle. D'autre part, les premières traces de démantèlement et de récupération des matériaux apparaissent dès la première moitié du III^e s. apr. J.-C., fait relativement précoce en comparaison aux périodes de déclin connues sur d'autres grands sanctuaires. Le site devient alors une carrière à ciel ouvert et de nouvelles occupations interviennent au cours du III^e s. apr. J.-C.

Keywords. *1st-4th c. AD, incompleteness, early abandonment, inhumations, deposits.*

Abstract. *From 2006, researches are carried out on the remains of a vast suburban sanctuary at Chartres. Extending on more than 6 ha, the building is organized around a quadriportico with pavilions at the corners, which surrounds a courtyard of more 4,5 ha. The temple is not yet localized with certainty but some archaeological observations suggest its presence in semi hors œuvre of the western portico.*

Current investigations are conducted in the north-western area of the quadriportico. The main masonries, of which foundations essentially are preserved, are erected between the years 70-120 AD. Exedrae and apses are built around 120-130 AD along the peribolos towards the east.

For the following phases, the building shows two particularities. First, the parts related to the frequentation sequence are totally absent in the excavated area and we can detect a chronological hiatus from the end of the first half to the second half of the 2nd c. Moreover, the first signs of dismantling and recuperation materials appear as soon as the first half of the 3rd c. AD, a quite early event compared to decline phases known in other major temple sites. The site then serves as an open-air quarry and new occupations take place during the 3rd c. AD.

Translation: Isabelle FAUDUET

À un peu plus de 1 km à vol d'oiseau de la cathédrale, le quartier de Saint-Brice s'étend au sud de la ville de Chartres, dans une zone de contact entre la partie basse d'un flanc de coteau et une plaine alluviale qui borde la rivière Eure. C'est dans ce secteur qu'est établi le complexe cultuel antique dit de Saint-Martin-au-Val (fig. 1). Les recherches actuellement menées sur ces vestiges archéologiques revêtent une importance particulière à double titre. D'une part, les lieux de culte de la ville antique d'*Autricum* sont actuellement très mal connus. Un seul autre édifice qualifié de « sanctuaire de quartier »

est identifié à proximité du probable *forum*³⁶ (Joly dir., 2010, p. 129-132). D'autre part, avec une superficie de plus de 6 ha occupée par les différents vestiges, ce complexe peut être rapproché de la série des grands ensembles religieux situés en périphérie immédiate des villes antiques, tel que celui du Vieil-Évreux dans l'Eure par exemple (Guyard, 2006).

36. Pour plus de détails sur la ville antique d'*Autricum* et l'historique du quartier et des fouilles anciennes sur le monument, se référer à Bazin dir., 2013, p. 92-94.

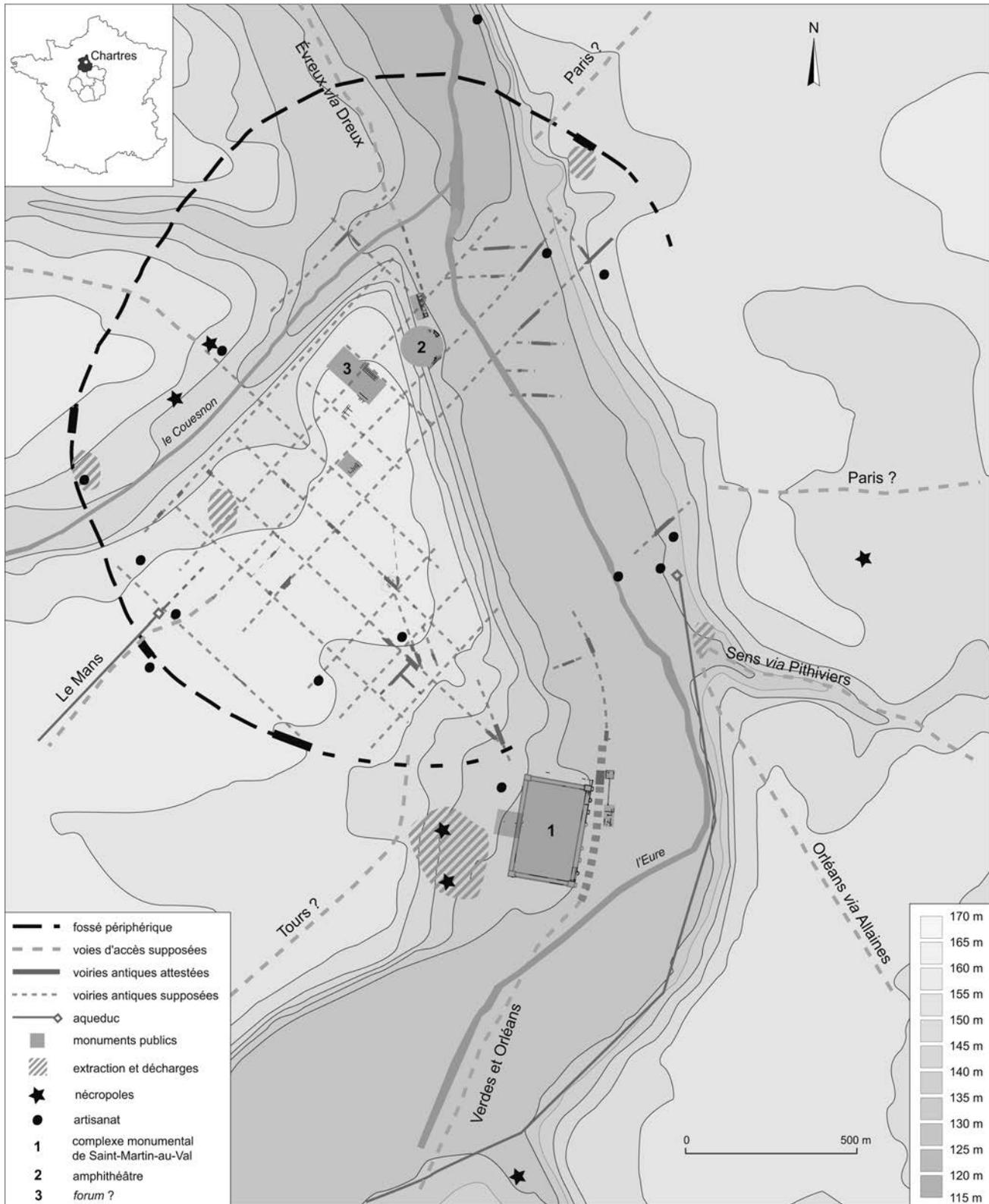


Fig. 1 – La ville d'Autricum au Haut-Empire. Localisation du complexe monumental suburbain de Saint-Martin-au-Val au sud-est de la ville (DAO : Br. Bazin, D. Joly, C. Ben Kadour et A. Louis, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Dans le détail, la réalisation de plusieurs diagnostics archéologiques entre 1995 et 2005 ³⁷ sur divers secteurs du quartier Saint-Brice (Lévêque, 1991 et 1998 ; Sellès, 1992, 1999 et 2001 ; Aubourg *et al.*, 1995 ; Aubourg-Josset, Josset, 1996 ;

Sellès, Cercy, 2000 ; Josset *et al.*, 2005 ; Astruc, 2007) et la mise en place d'une fouille extensive à partir de 2006 ³⁸ sur le terrain des anciens abattoirs ont permis d'identifier un grand sanctuaire de plus de 6 ha et des bâtiments périphériques dont

37. Afan/Inrap et mairie de Chartres.

38. Service Archéologie de la ville de Chartres.

la fonction est incertaine³⁹, séparés par une voie d'accès à la ville d'*Autricum* (fig. 2). Les recherches se concentrent sur la zone de l'angle nord-est du quadriportique du grand sanctuaire, secteur le plus accessible à la fouille. La construction du monument, qui débute au cours de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., est rapidement interrompue et l'édifice est marqué d'un abandon précoce. Si ces singularités apparaissent relativement claires à travers les lectures stratigraphiques et architecturales du site, les causes sont plus difficiles à cerner. Cet article se propose d'apporter les premières pistes de réflexion sur l'achèvement partiel du sanctuaire et son abandon.

LE PROGRAMME ARCHITECTURAL ET LES PHASES DE CONSTRUCTION DU MONUMENT

LE PLAN RESTITUÉ

Les structures connues du sanctuaire forment un quadriportique de 300 m de longueur par 200 m de largeur, avec pavillons d'angle (fig. 2). L'édifice occupe un espace de 5,3 ha. La cour intérieure couvre une superficie de 4,6 ha⁴⁰.

La galerie orientale est large de 11,50 m pour une longueur de 264 m (sans les pavillons). Deux égouts imposants la traversent, localisés à chaque extrémité. La jonction des galeries sud et nord s'effectue par des pavillons d'angle d'une superficie moyenne de 264 m². La façade extérieure est rythmée par une alternance d'exèdres rectangulaires et d'absides semi-circulaires, distantes en moyenne de 21,50 m. L'exèdre au nord permet un accès direct au pavillon d'angle nord-est depuis la voie (voir *infra*).

Les portiques nord et sud, larges d'environ 10 m, sont particulièrement mal connus. Il en est de même pour la galerie ouest dont la largeur exacte est restituée par symétrie avec la galerie orientale. Une entrée est supposée au sud du pavillon d'angle sud-ouest.

À l'extérieur nord du pavillon d'angle, il semble exister un espace d'environ 16 m de largeur, parallèle au portique nord. Les découvertes sont encore trop lacunaires pour comprendre son agencement avec le sanctuaire.

Le temple n'est pour le moment pas connu, mais une surveillance récente de pose de réseaux laisse présumer de sa présence en semi-hors-œuvre du portique occidental. Les vestiges antiques dégagés en lien avec le portique ouest se présentent sous la forme de maçonneries imposantes en brique et silex (2,70 m à 3 m de largeur). Ces aménagements se développent sur plus de 45 m de longueur vers l'ouest.

À l'est, la voie de sortie de ville, séparant le sanctuaire des bâtiments périphériques, s'élargit en avant du portique est.

L'environnement plus lointain, autour du monument, regroupe des zones artisanales datées du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. jusqu'au milieu du II^e s. apr. J.-C. Elles sont à mettre en relation avec le chantier de construction de l'édifice.

UNE CONSTRUCTION ÉCHELONNÉE DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE ANTONINIENNE

L'emplacement pour l'édification du sanctuaire a certainement été choisi en fonction de la superficie importante du lieu, de la configuration relativement plane du terrain et de la composition du sous-sol. En effet, dans ce secteur, les formations géologiques sont diverses. Craie, silex, argiles, limons et sables sont exploités pour la production de chaux, l'édification des maçonneries, les exhaussements du chantier et la réalisation des voies de circulation, comme le montrent les différentes observations archéologiques (Acheré *et al.*, 2011, p. 68-154 et p. 157-174).

La fouille de l'angle nord-est permet de situer le début de la construction vers les années 70 apr. J.-C. par la création de plusieurs terrasses et la mise en place d'espaces de circulation pour l'apport des matériaux.

L'édification du gros œuvre débute par le creusement des fondations dans le substrat sur une quarantaine de centimètres de profondeur. Par la suite, la mise en œuvre des soubassements, édifiés en deux tranches égales de 1,50 m à 1,60 m de hauteur, s'effectue en aire ouverte comme en témoignent les traces de talochage conservées sur les parements. Ces murs, dont la largeur est comprise entre 1,60 m et 2,10 m, sont composés d'assises régulières de silex liées au mortier de chaux. Au moins deux équipes de maçons ont œuvré pour la mise en place des soubassements du mur du péribole est, comme en témoignent les différences de mortiers utilisés, la qualité de construction et le chaînage en biseau situé à l'aplomb du canal d'évacuation de l'égout voûté qui traverse le portique d'est en ouest (fig. 3).

Tout au long de la construction des soubassements, de grandes quantités de remblais d'exhaussement sont apportées, probablement dès que les maçons jugeaient que la hauteur atteinte par les murs rendait le travail difficile.

La mise en place de l'égout est réalisée une fois la première tranche de construction des soubassements achevée (fig. 4). D'une longueur de 17 m et d'une largeur de 1,60 m, sa hauteur de 1,70 m sous l'*intrados* a été restituée par comparaison avec l'autre égout, mieux conservé et fouillé au sud de la galerie orientale au XIX^e s. (Buisson, 1892).

Les murs en élévation encore en place sont très lacunaires car ils ont fait l'objet d'une récupération importante. Larges de 1,30 m en moyenne, ils sont construits à double parement en petit appareil de moellons calcaires et remplissage de silex.

Les informations actuellement disponibles ne permettent pas d'appréhender dans le détail la circulation dans l'édifice. Tous les sols antiques ont, en effet, été récupérés ou détruits lors des occupations postérieures. Quelques menus indices permettent cependant d'estimer à 1,70 m au-dessus du sommet du soubassement le mieux conservé, la hauteur minimale à laquelle devaient se situer les sols de circulation dans la galerie orientale, ainsi que dans le pavillon d'angle.

Vers les années 120-130 apr. J.-C., exèdres et absides sont réalisées le long du péribole est. Cette étape achève la période de construction du portique oriental du sanctuaire.

Les quelques éléments lapidaires découverts permettent de proposer un premier essai de restitution de l'ordre des portiques.

39. Un des bâtiments en cours de fouille, situé au nord-est de l'angle nord-est du grand sanctuaire, pourrait correspondre à un sanctuaire périphérique.

40. Pour plus de détails sur l'ensemble des analyses stratigraphiques, architecturales et chronologiques du site, se reporter à l'article Bazin *dir.*, 2013.

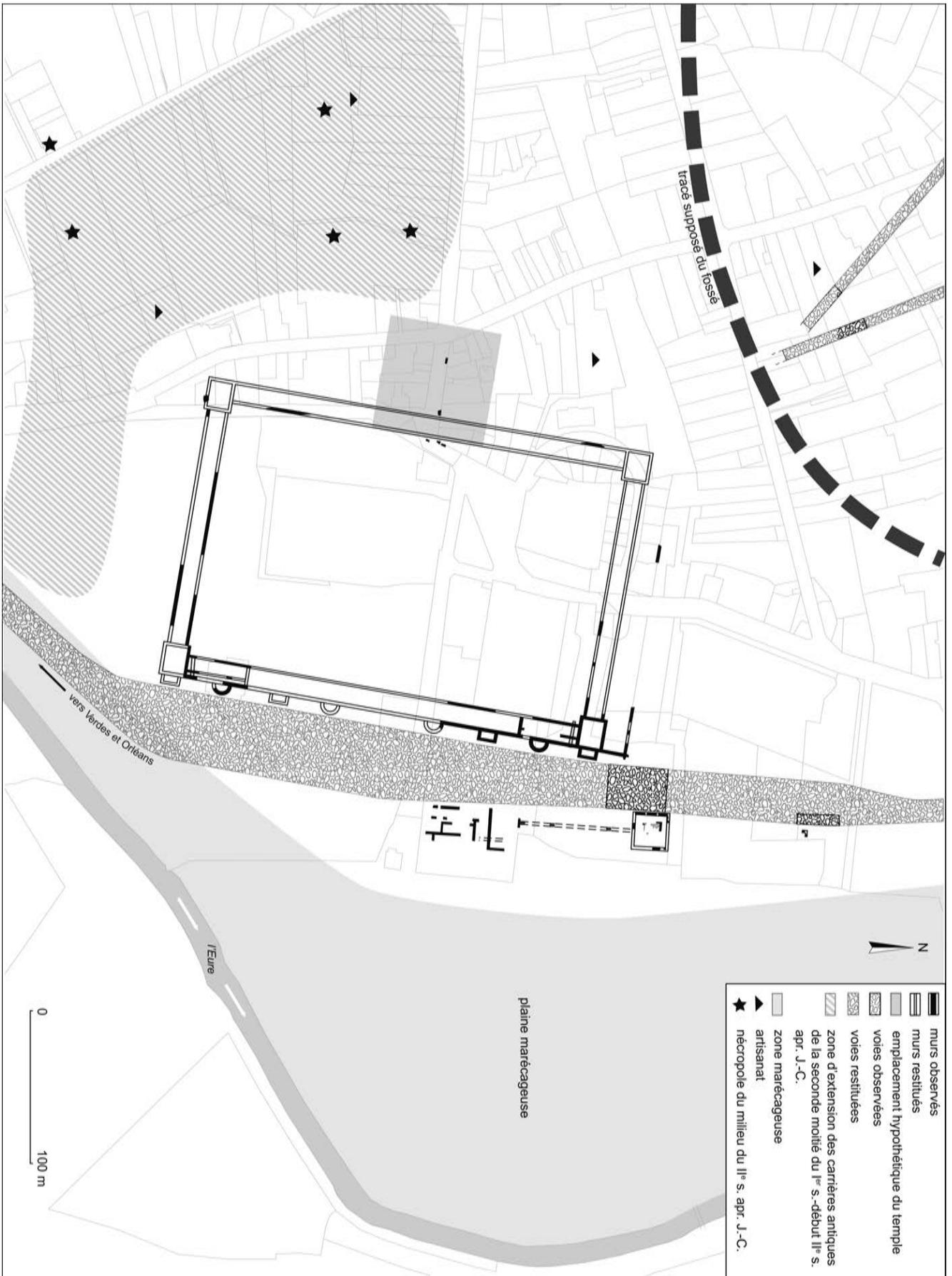


Fig. 2 – Le sanctuaire suburbain de Saint-Martin-au-Val et son environnement à l'époque antique (DAO : Br. Bazin et A. Louis, Service Archéologie de la ville de Chartres).

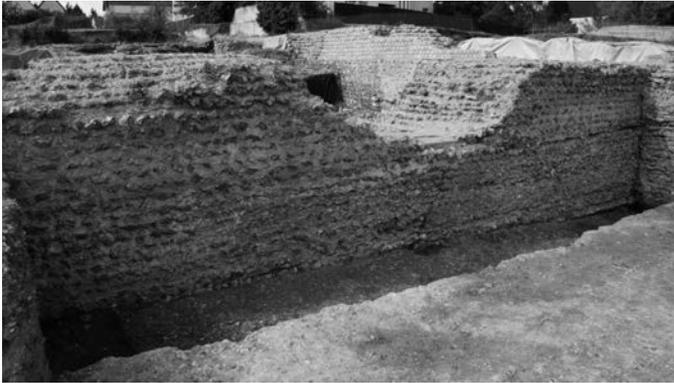


Fig. 3 – Parement est du soubassement du péribole oriental. Sous la récupération de l'égout (au centre du cliché), trace du chaînage en biseau (cliché : Br. Bazin, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 4 – Canal central et soubassement de l'égout qui traversent la galerie est (cliché : Br. Bazin, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Peu d'éléments de bases de colonne ont été mis au jour, mais les fragments révèlent un type attique à double tore.

Un fragment de tambour à motifs de treillage, d'un diamètre de 1,04 m, est certainement à situer sur la base de la colonne (fig. 5). Les blocs architecturaux du fût sont relativement mal conservés mais significatifs. Les éléments découverts mettent en œuvre des feuilles d'eau qui se définissent par de longues ogives divisées en deux lobes par une fine nervure axiale en relief (fig. 6).

Parmi les éléments les plus complets, le bloc d'un chapiteau de style corinthien, extrait d'une fosse à proximité du mur du

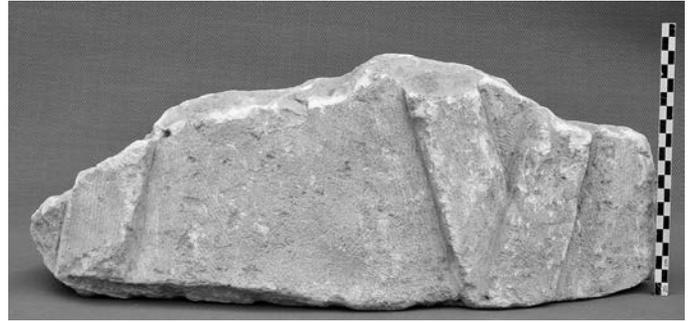


Fig. 5 – Bloc inférieur du fût avec décor de treillage (partie basse du motif avec départ des lignes des losanges du registre inférieur). Fragment incomplet en calcaire à éléments coquilliers (hauteur : 18 cm, largeur : 17 cm, longueur : 47 cm, diamètre restitué : 1,04 cm) (cliché : M. Guinguéno, Service Archéologie de la ville de Chartres).



Fig. 6 – Bloc de tambour de colonne avec décor de feuilles d'eau. Fragment incomplet en calcaire à éléments coquilliers (hauteur : 26 cm, largeur : 22 cm, longueur : 45 cm, diamètre restitué : 96 cm) (cliché : F. Kleitz, Service Archéologie de la ville de Chartres).

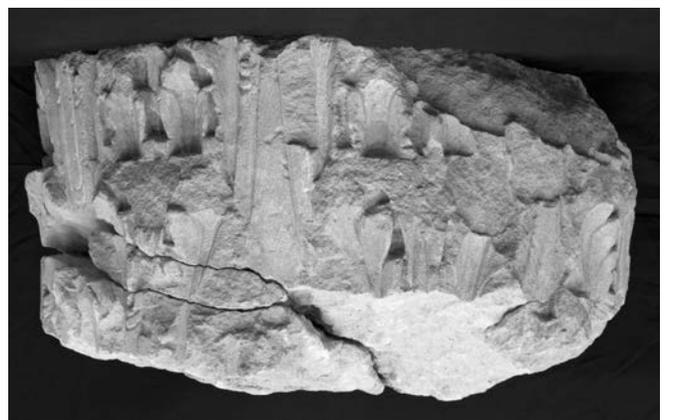


Fig. 7 – Chapiteau de style corinthien. Fragment incomplet en calcaire à éléments coquilliers (hauteur : 45 cm, largeur : 42 cm, diamètre restitué : 84 cm) (cliché : F. Kleitz, Service Archéologie de la ville de Chartres).

stylobate oriental, laisse envisager le registre supérieur de la colonne (fig. 7). Par comparaison, il est possible de reconstituer un chapiteau en trois parties. Ce bloc de la zone médiane est décoré de deux couronnes partielles de feuilles d'acanthé.

Des traces de stuc et de peinture rouge, observées dans les zones d'ombrage de quelques autres fragments de chapiteau, induisent que celui-ci devait être peint.

Dès lors, les colonnes supposées du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val sont proches de celles d'un bâtiment public, restituées à partir des blocs lapidaires mis au jour sur le site de la médiathèque de Reims (Brunet-Gaston, 2003, p. 15-16). La partie basse comprend, en effet, un double rang de treillages séparé du reste de la colonne à imbrications de feuilles d'eau par un registre de méandres en « T » encadré par deux filets lisses. La colonne supportait un chapiteau de style composite.

DES DIFFICULTÉS DANS LA RÉALISATION DU PROGRAMME ARCHITECTURAL

Dès le début de la réalisation du gros œuvre, plusieurs problèmes architecturaux sont intervenus au fil de l'édification. Il est essentiel de les aborder dès à présent pour une meilleure compréhension des pistes de réflexion sur l'abandon du monument.

Un probable repentir architectural est visible à l'intérieur du portique est, sous la forme d'une fondation et d'une amorce de soubassement d'un mur parallèle au péribole et au stylobate. Cette construction a été observée sur une quinzaine de mètres (fig. 8). L'analyse stratigraphique montre que ce mur est édifié dans le même laps de temps que les fondations et les premiers soubassements des murs du portique est. Très rapidement, les remblais internes de construction de cette galerie viennent recouvrir l'ensemble du mur. Sa fonction est difficile à préciser, mais ce mur peut correspondre à une modification du projet architectural initial du sanctuaire.

Le montage des maçonneries laisse entrevoir également des problèmes assez importants dans l'alignement des murs. Par exemple, au niveau du soubassement du mur sud du pavillon, des décalages entre la fondation et les premiers niveaux de soubassements sont perceptibles.

Des réfections de portions de murs pendant l'édification sont aussi visibles. C'est le cas pour le parement sud du mur sud du pavillon. Rien ne permet d'en connaître les causes, mais il est intéressant de relever, d'un point de vue général, que, suivant les équipes d'ouvriers et les tronçons de murs réalisés, le montage est plus ou moins de qualité avec des mortiers parfois très friables.

Alors que toutes les portions des murs en élévation présentent un montage des parements avec assises de moellons calcaires ⁴¹, le mur nord du pavillon montre un agencement bien différent sur son parement interne avec une alternance disparate de rognons de silex, de briques et de moellons calcaires (fig. 9). Même si les indices sont sommaires, cette dissemblance pourrait être le témoin d'un possible problème d'approvisionnement en matériaux.

Enfin, les analyses stratigraphiques révèlent que l'égout ne débouche sur aucun système de récupération des eaux. Aucune



Fig. 8 – Trace d'un soubassement en silex au milieu de la galerie est correspondant peut-être à un repentir architectural (cliché : Br. Bazin, Service Archéologie de la ville de Chartres).

canalisation, aucun puisard n'a été découvert à sa sortie. Dans son état de construction, l'eau se serait déversée sur les niveaux de circulation extérieurs, ce qui semble improbable au vu de la grande taille de cette structure et donc de la quantité d'eau qu'il devait évacuer.

ACHÈVEMENT PARTIEL ET ABANDON PRÉCOCE DU SANCTUAIRE

L'ABSENCE DE PHASE DE FRÉQUENTATION

Un hiatus chronologique intervient dès la fin de l'édification des exèdres et absides vers les années 130 apr. J.-C. jusqu'aux premières récupérations au début de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. Alors que la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. et la première moitié du III^e s. apr. J.-C. correspondent, dans d'autres sanctuaires, à l'entretien ou l'agrandissement des édifices, à Saint-Martin-au-Val, aucune trace d'occupation, aucun indice d'activité religieuse ou de réaménagement n'ont été mis en évidence dans cette partie du quadriportique. Aucune couche ou structure de ce qui pourrait correspondre à la période de fréquentation du sanctuaire n'a été observée jusqu'à présent sur l'ensemble des secteurs fouillés.

Pour la cour, le pavillon d'angle et les portiques, ce manque peut s'entendre par un fort arasement occasionné très probablement lors de la construction des abattoirs au début du XIX^e s. Dans ces secteurs, on note l'absence totale de couches de démolition, sauf dans les structures en creux.

Il n'en est pas de même à l'extérieur du monument où les niveaux de démolition du sanctuaire sont encore bien présents. Il est toutefois intrigant de constater que, dans plusieurs zones en façade du péribole est et autour de l'exèdre nord, les niveaux de construction sont systématiquement recouverts par les couches de démolition et de récupération laissant ainsi apparaître ce hiatus et l'absence de phase de fréquentation. Deux petites zones très limitées apportent un éclaircissement à cette particularité par la mise en évidence d'un arasement sur les niveaux d'édification

41. La découverte d'une portion de mur en *opus mixtum*, avec alternance de trois assises de moellons en calcaire et de trois lits de briques dans une fosse de récupération, suggère que ce type d'agencement devait être utilisé pour les parties hautes des élévations.



Fig. 9 – Parement sud du mur nord du pavillon d'angle nord-est avec un agencement différent dans la construction par rapport aux autres murs du sanctuaire (cliché : Br. Bazin, Service Archéologie de la ville de Chartres).

lors des phases de démolition. Si cette analyse stratigraphique donne une réponse plausible au manque de niveaux de fréquentation, elle n'apporte pas de réponse satisfaisante à d'autres interrogations, comme l'absence complète de système d'évacuation à la sortie de l'égout ou encore les carences en niveaux de construction des maçonneries en élévation observées dans plusieurs secteurs. En effet, les couches en lien avec l'édification de ces murs sont relativement peu nombreuses au regard des travaux de taille des moellons, d'ajustement ou de scellement nécessaires.

Tous ces éléments semblent indiquer que la construction du sanctuaire, au moins dans le secteur nord-ouest, est interrompue à partir des années 130 apr. J.-C.

DÉMANTÈLEMENT ET RÉCUPÉRATIONS DÈS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU III^e S. APR. J.-C.

Un autre fait marquant vient démontrer que cet arrêt de l'édification devient définitif à partir du début du III^e s. apr. J.-C. C'est en effet à cette période qu'interviennent les premières récupérations sur le monument : arrachements de moellons calcaires (fig. 10), démontage des soubassements en silex, récupération des briques constituant la voûte et les piédroits de l'extrémité occidentale de l'égout, secteur de retaille de colonnes et de chapiteaux, sont différents exemples relevés sur le terrain qui se rapportent au démantèlement du monument.

Quelques constructions légères de type baraquements provisoires et des activités artisanales occupent à nouveau l'espace. Au nord de l'exèdre et du pavillon d'angle, des ateliers de bronziers sont mis en place vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. L'analyse de l'ensemble des données de ces aménagements artisanaux montre que ces travaux sont liés de toute évidence à la récupération et au recyclage des alliages cuivreux présents dans le sanctuaire ou à proximité. Plusieurs foyers, souvent très lacunaires, se caractérisent par des taches cendreuses et indurées. Six fragments de creusets de petites tailles et de faibles ouvertures y étaient associés, ainsi que des tiges et plaques brisées avec des traces de découpe, de torsion et d'écrasement.

Plus au nord, deux fours à chaux sont implantés à une quinzaine de mètres du pavillon d'angle nord-est.

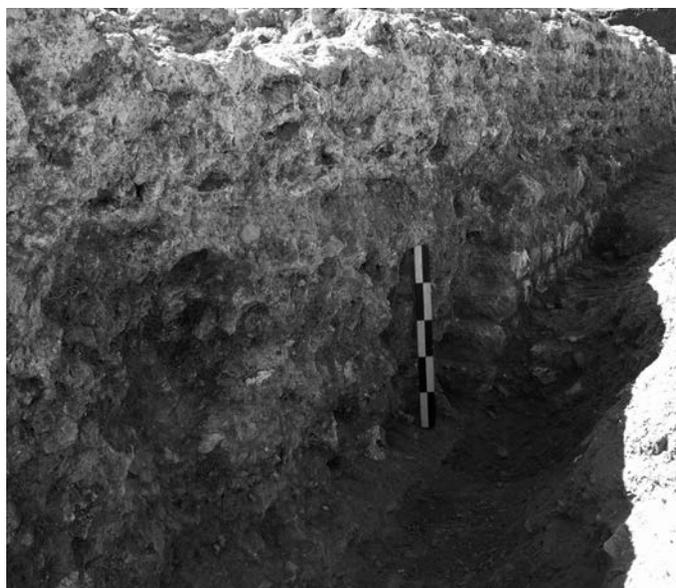


Fig. 10 – Traces d'arrachement des moellons calcaires sur le parement nord du mur septentrional du pavillon d'angle nord-est (cliché : Br. Bazin, Service Archéologie de la ville de Chartres).

L'analyse des données de la phase de récupération apporte aussi des indices supplémentaires qui justifient l'hypothèse d'un inachèvement du monument dans le secteur fouillé. Si la plupart des matériaux sont représentés dans ces niveaux, des carences notables ainsi que des absences sont à signaler. Aucun enduit peint n'a été découvert. Les dallages et les décors d'applique, qui sont censés revêtir en grand nombre les sols et les murs, sont largement déficitaires (seulement une quarantaine de fragments). Le constat est semblable pour les blocs architecturaux et les éléments constitutifs de la toiture. La récupération des *imbrices* et des *tegulae* a, en effet, laissé peu de traces. La trentaine d'exemplaires, trouvés principalement dans des fosses, témoignent mal des 850 m² de toiture qui devaient recouvrir l'angle nord-est du complexe. On s'étonnera aussi du faible volume de déchets. Sur toute la surface extérieure étudiée, seules quinze aires ont été dégagées d'une superficie inférieure à 10 m².

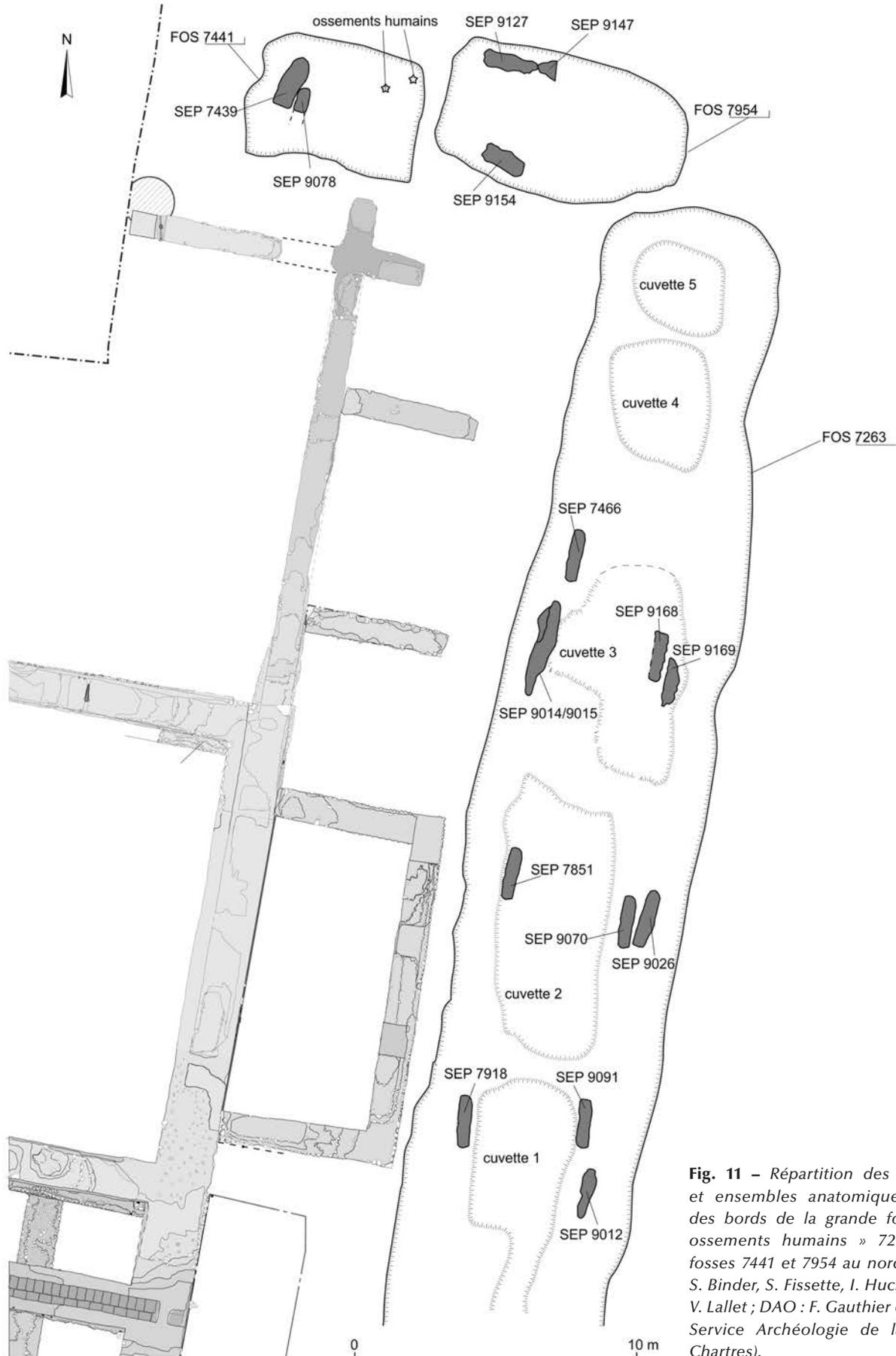


Fig. 11 – Répartition des sépultures et ensembles anatomiques le long des bords de la grande fosse « aux ossements humains » 7263 et des fosses 7441 et 7954 au nord (relevés : S. Binder, S. Fissette, I. Huchin-Godin, V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Ces carences et absences significatives ne peuvent être envisagées sous l'angle d'une simple récupération minutieuse et/ou d'une évacuation de masse. Une activité de démantèlement en elle-même laisse suffisamment de rejets et d'éléments impropres à une réutilisation.

Si l'hypothèse d'un inachèvement trouve ici des arguments convaincants, se pose la question du degré d'avancement des travaux. On sait que fondations et soubassements ainsi qu'une partie des murs en élévation sont terminés. Les fragments de colonnes et notamment de chapiteaux corinthiens laissent imaginer que des éléments porteurs sont en place. À l'inverse, les carences en tuiles de couverture indiquent avec certitude que la toiture n'est pas installée et que le bâtiment n'est pas hors d'eau. Ceci pourrait également expliquer la quasi-absence de dallage et d'éléments d'applique.

UN AUTRE ÉVÉNEMENT MARQUEUR DE L'ABANDON DU SITE : LA GRANDE FOSSE « AUX OSSEMENTS HUMAINS »

Un événement inédit illustre bien, vers le milieu du III^e s. apr. J.-C., que ce lieu public ne présente plus sa fonction primaire d'espace culturel dans le sens où des cérémonies s'y déroulent régulièrement.

Une grande fosse est creusée le long de la façade orientale du sanctuaire, probablement afin de récupérer les remblais utilisés lors de la construction des soubassements du monument. Elle mesure 49 m de longueur, 8 m de largeur et plus de 2 m de profondeur. Cinq cuvettes (légers surcreusements dans le terrain naturel) caractérisent le fond de fosse (fig. 11, fosse 7263).

Plusieurs phases de comblement ont été différenciées. Dans un premier temps, des niveaux d'écoulement des bords de cette structure ont été mis au jour à différents endroits, montrant que celle-ci reste ouverte un certain temps. Peu de temps après, onze sépultures prennent place le long des parois orientale et occidentale. Il s'agit d'individus adultes, des deux sexes, déposés dans des positions variables mais dont la direction des tombes suit l'axe principal de la grande fosse. Les corps sont installés dans des fosses sépulcrales dont seul le fond est perceptible. Au niveau des pratiques funéraires, différents gestes ont pu être mis en évidence, même s'ils ne sont pas forcément récurrents. Notons ainsi la présence d'une *imbrex* retournée sur un des corps qui pourrait correspondre à un conduit à libation, à moins que cet élément ne participe à la signalisation de la tombe. L'espace de décomposition est en général colmaté, mais certaines tombes présentent des indices de colmatage différé et la présence de planches n'est pas à exclure : coffrage latéral, planche(s) de couverture ?

Il faut noter la présence de cinq sépultures supplémentaires au nord du pavillon d'angle nord-est, probablement contemporaines des précédentes (fig. 11, fosses 7441 et 7954). L'une d'entre elle correspond à une sépulture double associant une femme adulte et un enfant de 1 à 2 ans et demi (fig. 12). S'il n'est pas possible pour l'heure de préciser le lien entre ces deux individus, ce geste de dépôt simultané⁴² dans une même structure funéraire n'est pas anodin.

42. En anthropologie, le terme « simultané » indique un laps de temps assez court entre les dépôts, suffisamment court pour qu'il n'y ait pas de perturbation



Fig. 12 – Sépulture double 9127 (cliché : S. Hérouin, Service Archéologie de la ville de Chartres).

Plusieurs indices stratigraphiques et anthropologiques montrent un laps de temps assez court avec la phase de dépôt postérieure. Les « inhumants » semblent devoir faire face à un nombre plus important de morts. Ils les déposent dans les cuvettes dans des positions et directions variées, à partir de la fosse elle-même. Deux ensembles de trois individus démontrent l'existence de dépôts simultanés⁴³. Pour l'essentiel, il s'agit de dépôts primaires, c'est-à-dire que les cadavres sont apportés entiers et se décomposent sur place. Les remaniements observés sont, pour la plupart, liés à la décomposition des corps sous-jacents et à l'apport de nouveaux individus. Néanmoins, la présence de dépôts secondaires n'est pas totalement exclue. L'ensemble des dépôts dans les cuvettes représente plus d'une soixantaine d'individus de tout âge, dont plus de 40 % de sujets immatures. Il faut noter la présence parmi eux de quelques fœtus, dont certains situés sous la limite de viabilité⁴⁴. Peu de mobilier était associé aux squelettes : quelques monnaies

entre les différents dépôts. Celui-ci montre que la décomposition du premier cadavre n'a pas débuté ou n'est pas suffisamment avancée (Duday, 2007).

43. Rappelons que, sauf cas très particuliers, la simultanéité des dépôts reflète la simultanéité des décès (Duday, 2007).

44. À l'heure actuelle, la limite de viabilité est située à 22 semaines d'aménorrhée. Elle prend en compte, bien entendu, l'appareillage médical permettant de maintenir en couveuse ces très jeunes sujets. Pour une population archéologique, la limite de viabilité régulièrement admise par les auteurs est de 7 mois lunaires *in utero*.

dont certaines percées et des anneaux en alliage cuivreux. Des ossements animaux sont également déposés. Quelques pattes de porc, présentes à la base des dépôts, constituent probablement un mobilier d'accompagnement.

La question de l'origine de ce phénomène est posée. Il semble que les officiants aient dû faire face à un nombre de décès importants dans un laps de temps court, c'est-à-dire qu'ils ont été confrontés à une crise de mortalité. L'absence de traces de coups sur les ossements et la présence de femmes et d'enfants excluent toute origine militaire. Les faibles fréquences observées des indicateurs de stress ne permettent pas non plus d'envisager un événement de type famine. L'hypothèse privilégiée à l'heure actuelle est donc celle de l'épidémie. Les premiers tests de réalisation d'un profil démographique, notamment pour la cuvette 2, semblent indiquer des déficits de sujets immatures pour certaines classes d'âges (Stoica, 2013). Il faudra néanmoins compléter ces données à l'échelle générale de la fosse.

Au-dessus des derniers dépôts de cadavres dans les cuvettes, une couche cendreuse est déversée du haut de l'exèdre nord. Celle-ci contient un mobilier très abondant : céramique, objets de parure et de toilette en os et en alliage cuivreux, vaisselle en verre, ossements animaux, monnaies... Ces dernières forment un lot homogène daté des années 270-280 apr. J.-C. Il faut néanmoins observer qu'aucun objet, ni ossement ne présente de trace de passage au feu. Ces éléments pourraient faire penser à de simples rejets, si ce n'est la présence, là encore, de nombreux ossements humains. Ceux-ci correspondent à une trentaine d'individus, dont près de deux tiers de sujets immatures. Cette fois-ci, peu de connexions anatomiques ont pu être observées. Néanmoins, quelques connexions labiles sont préservées. Qui plus est, lors du prélèvement des éléments constituant ce niveau stratigraphique, la présence de très jeunes sujets en cohérence anatomique a été notée. Ces éléments semblent montrer l'existence de quelques dépôts primaires dans cet ensemble.

Les différences observées avec les niveaux précédents sont-elles dues au mode de dépôt différent ? Ainsi, les éléments sont-ils déversés depuis le haut de l'exèdre, sur le bord occidental de la grande fosse. Ceux-ci peuvent donc rouler vers le fond et provoquer des remaniements importants, notamment sur les éléments déjà présents. Néanmoins, plusieurs indices, comme l'existence de dépôts primaires et secondaires, montrent que cette couche résulte de plusieurs gestes dont il faudra préciser la nature.

Enfin, ces ensembles de dépôts sont recouverts par des niveaux stratigraphiques incluant de nombreux éléments provenant de la démolition du sanctuaire : moellons calcaires, silex, briques, etc.

QUEL REGARD PORTER SUR L'ABANDON SINGULIER DE CE GRAND SANCTUAIRE PUBLIC ?

Alors que le *Code Théodosien*, à une période plus tardive, interdit le dépouillement des décors architecturaux sur les édifices publics (*C. Th.*, XV, 1, 1), le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val est marqué par un démantèlement et des récupérations à une période très précoce, dès la première moitié du III^e s. apr. J.-C. (très certainement orchestré par le pouvoir

municipal local). Cet événement apparaît fort singulier au regard d'autres monuments culturels dont le déclin intervient plus souvent entre la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. et le IV^e s. apr. J.-C., comme, par exemple, pour le sanctuaire de la Forêt à Allonnes dans la Sarthe : abandon au deuxième quart du IV^e s. apr. J.-C. (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004, p. 351-354) ou celui du Haut-Bécherel à Corseul dans les Côtes-d'Armor : après 274 (Provost *et al.*, 2010, p. 219-225)⁴⁵.

Les causes de cet abandon prématuré par un arrêt de l'édification sont difficiles à cerner et restent donc très hypothétiques. Les données exposées précédemment autorisent néanmoins deux pistes de réflexion.

Les diverses malfaçons dont souffrent les maçonneries du sanctuaire – alignements imprécis et agencements particuliers de certains murs, reprises de maçonneries écroulées pendant la construction, mortier de mauvaise qualité – permettent légitimement de se poser la question de l'encadrement et de la coordination des différentes équipes d'ouvriers. Ces problèmes ont-ils été le déclencheur de l'arrêt de la construction ? Sont-ils l'image d'une incompétence des bâtisseurs et d'une mauvaise gestion des travaux dont on peut estimer l'impact sur un chantier d'une si grande ampleur ?

Se pose aussi la question de l'hétérogénéité du mur nord du pavillon. À titre hypothétique, elle peut être envisagée sous l'angle d'un possible problème d'approvisionnement en matériaux et, au-delà, d'une difficulté de financement. Le projet est ambitieux et des contretemps pour mener à son terme ce programme, dans des délais raisonnables, ne sont pas à exclure. Les témoignages d'un étirement des travaux sur une longue période ne sont pas rares pour des édifices publics importants. Par exemple, pour le sanctuaire du Haut-Bécherel, des interruptions ont été mises en évidence (Provost *et al.*, 2010, p. 137-140 et p. 215-217). Pour le sanctuaire de la Tonnelles à Jublains en Mayenne, un décalage de sept à huit décennies entre la fin de l'édification des portiques et celle du temple a été constaté (Naveau dir., 1997, p. 195-200).

Sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, du moins dans le secteur fouillé, aucun indice ne permet d'évoquer la reprise de travaux à des périodes plus tardives pour finaliser le monument. Pourtant, il est intéressant de constater que, pendant le hiatus chronologique, aucun niveau et structure ne témoignent d'un démantèlement ou d'une récupération. Ce manque stratigraphique pourrait alors indiquer une volonté de la part des autorités municipales de préserver le lieu en attendant de poursuivre la construction à une époque ultérieure, volonté qui ne semble pas avoir abouti.

Si l'hypothèse d'un problème financier est plausible, l'arrêt de la construction a peut-être aussi pour cause des événements extérieurs au monument. Ainsi, plusieurs secteurs d'habitat de la ville antique sont ruinés par le feu au cours du premier tiers du II^e s. apr. J.-C.⁴⁶ Des îlots entiers sont détruits, jusque dans

45. Voir les nombreux exemples présentés dans cet ouvrage.

46. Les incendies qui se situent dans la même période chronologique que la phase d'arrêt de la construction du sanctuaire sont observés sur le site Pasteur, Vieux-Capucins, Châteaudun, dit « du Cinéma » (C219, fouille 2005-2006, étude en cours), sur la place des Épars (C190, fouille 2004, H. Sellès, *cf.* Joly dir., 2010, p. 130) et sur le site de la place des Halles (C27, fouille 1978-1982, *cf.* Ollagnier, Joly, 1994, p. 145). Les incendies datés de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. sont attestés sur les sites de la rue aux Ormes (C28, fouille

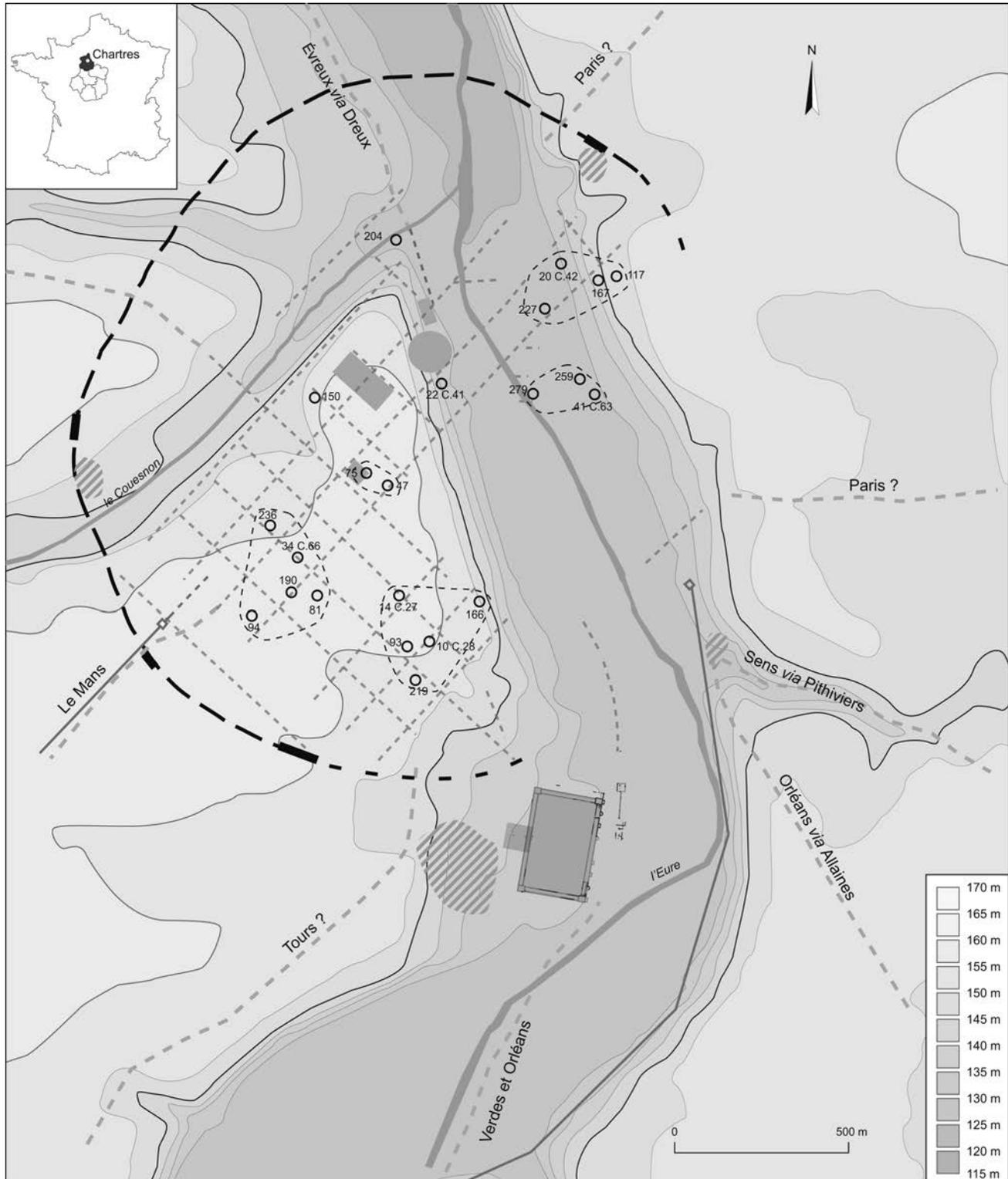


Fig. 13 – Carte de répartition des secteurs de la ville d'Autricum ayant subi des incendies de forte ampleur (DAO : D. Joly, Service Archéologie de la ville de Chartres).

les fondations des bâtiments qui les composent, sur une vaste étendue de la partie sud du plateau, zone fortement urbanisée

1978), au 10-12 place des Épars (C66, fouille 1986) et au 36-40 boulevard Chasles (C81, fouille 1991, V. Goustard) (sauf mention contraire, fouilles D. Joly). Si ces incendies sont bien datés, certains sont plus difficiles à caler dans le temps. Une reprise coordonnée de la documentation des fouilles antérieures permettrait d'affiner les connaissances sur ce sujet.

durant le Haut-Empire (fig. 13). Les reconstructions qui interviennent, la plupart du temps dans des délais relativement courts puisque les limites du bâti et les trames viaries sont maintenues, nécessitent, à n'en pas douter, des moyens importants en main-d'œuvre, en matériaux et sur le plan financier. Pourrait-on dès lors supposer que le sénat local qui gérait la ville, et qui devait faire face à ces catastrophes, n'ait pas eu d'autre choix que

d'interrompre le programme d'édification du sanctuaire pour disposer des moyens nécessaires à la reconstruction urbaine ?

L'ensemble de ces pistes de réflexion restent toutefois à nuancer, car elles proviennent de l'analyse des données archéologiques issues de la fouille de l'angle nord-est du quadriportique ; secteur qui ne représente que 10 % de la surface totale du sanctuaire. On ne peut affirmer avec certitude que ces conclusions exposées sur le démantèlement et l'abandon affectent la totalité de la construction et notamment le secteur du temple. Il est probable qu'une partie du projet initial ait été achevée et que cet édifice cultuel, après avoir subi une réduction d'espace, soit en fonction dans une zone plus au sud.

*

* *

De l'exposé de ces faits archéologiques pour qualifier l'abandon de ce monument public cultuel, on ne peut présenter qu'un bilan contrasté et provisoire. Si les études actuelles apportent un certain nombre d'indices concernant un inachèvement et un abandon prématuré, la (ou les) cause(s) reste(nt) incertaines et des données complémentaires issues de nouvelles fouilles seront nécessaires pour savoir si ces hypothèses s'appliquent à l'ensemble de l'édifice. Peut-être en lien avec un événement qui affecte la ville à cette période, l'interruption définitive de la construction vers les années 130 apr. J.-C. reste particulièrement singulière.

Si ces pistes de réflexion se confirment lors des prochaines campagnes de fouille pour tout le sanctuaire, les bouleversements engendrés au sein de la ville, par l'arrêt de la construction du monument, sont plus complexes à définir. On ne sait si

Autricum, à l'image d'autres villes comme Angers (Maligorne, 2006, p. 173), subit une rétractation précoce de ces franges dès la fin du II^e s.-début du III^e s. apr. J.-C. De même, on ne connaît rien sur un éventuel réemploi des éléments d'architecture dans d'autres édifices ou encore dans les soubassements d'un rempart, si ce dernier existe. Les données sur l'état de la ville au IV^e s. apr. J.-C. sont aussi relativement limitées. Ces questions nécessiteront une analyse synthétique des découvertes archéologiques réalisées sur la ville.

Dans tous les cas, ce grand édifice inachevé a dû fortement marquer le paysage en sortie de ville pendant quelques décennies. La voie qui passe en façade du monument est encore utilisée jusqu'au début du V^e s. apr. J.-C., comme en témoignent les monnaies découvertes sur les derniers niveaux de circulation. Entre 1663 et 1678, les vestiges de certains murs semblent encore bien visibles dans le clos des Capucins du prieuré Saint-Martin-au-Val (Challine, 1918, p. 19 et p. 398). Aux XVI^e-XVII^e s., la fouille a montré que de petites constructions, qui récupèrent encore les moellons calcaires, s'appuient sur les murs du pavillon et du péribole.

À l'orée de la ville antique, la disparition de ce pôle structurel religieux de l'Antiquité laisse place, sans doute dès le V^e s. apr. J.-C., à l'église Saint-Martin-au-Val dont la construction est réalisée quasi au centre de la cour du sanctuaire et en face du temple supposé. Elle devient rapidement un lieu de culte important dans la topographie chrétienne de Chartres, puisque l'on sait que, dès le VI^e s. apr. J.-C., elle accueille les restes de saint Lubin (544-557), l'un des premiers évêques de Chartres (Picard *et al.*, 1992, p. 40).